

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE CARTHAGE MEDICAL

Siège social : Zone Touristique "Jinen El Ouest" 5000 Monastir

Mesdames et Messieurs les actionnaires du « Carthage Médical » sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra **le dimanche 27 février 2022 à 10h00** au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du retard de la convocation de l'AGO pour l'exercice 2020 ;
2. Lecture du rapport d'activité 2020 ;
3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020 ;
4. Approbation des états financiers de l'exercice 2020 ;
5. Approbation des conventions réglementées mentionnées dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes ;
6. Affectation des résultats de l'exercice 2020 ;
7. Quitus aux administrateurs ;
8. Fixation des jetons de présence ;
9. Questions diverses.

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SOCIETE CARTHAGE MEDICAL

Siège Social : Z. T. Jinen El Ouest Dkhila 5000 Monastir

Projet de résolutions de la société Carthage Médical à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 27 février 2022.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale **approuve** le retard de la tenue de l'AGO qui statuera sur les états financiers 2020 dû à la crise sanitaire COVID 19.

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à
représentés.*

des actionnaires présents ou régulièrement

DEUXIEME RESOLUTION

Après lecture du rapport du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale approuve les états financiers relatifs à l'exercice 2020.

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à
représentés.*

des actionnaires présents ou régulièrement

TROISIEME RESOLUTION

Faisant suite au rapport du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2020, l'Assemblée Générale approuve toutes les conventions réglementées mentionnées dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes.

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à
représentés.*

des actionnaires présents ou régulièrement

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide d'affecter les résultats relatifs à l'exercice 2020 et qui s'élève à DT : 736.286,220 en résultats reportés.

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à
représentés.*

des actionnaires présents ou régulièrement

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus définitif et sans réserves aux administrateurs
(.....).

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à
représentés.*

des actionnaires présents ou régulièrement

SIXIEME RESOLUTION

Conformément à l'article 24 des statuts et suite à la proposition faite par le Conseil d'administration en date du 05/02/2022 pour accorder un montant de 4000 DT comme jetons de présence au titre de l'exercice 2020.

L'Assemblée Générale Ordinaire accorde et approuve le montant de milles dinars (..... **Dt**) comme jetons de présence par administrateur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à des actionnaires présents ou régulièrement représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire donne au porteur de tous extraits ou copies du présent procès-verbal ainsi que des toutes expéditions, copie ou extrait d'acte ou pièce y relatif, tout pouvoir à l'effet de remplir les formalités légales de publicité.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à des actionnaires présents ou régulièrement représentés.